

Un dossier de Jean-Luc Lemaire
Centre d'Etudes O.V.N.I. Ardennes (08)

Avec le concours du Centre d'Etudes O.V.N.I. France

20, rue Waroquier
08000 Charleville-Mézières
Téléphone et télécopieur : 33 (0)8.70.45.28.42

Email : byers08@hotmail.com
<http://exobiologie.fr.tc>

Dossier : FO 980810&11 X
Durant la nuit des 10 et 11 août 1998, un O.V.N.I. survole les Ardennes.
L'enquête concerne 257 témoins et 38 communes
d'un même département.

Les membres et plus particulièrement les scientifiques de l'UFOCOM sont partenaires de cette étude.



site internet : <http://www.chez.com/ufocomqg/garde.html>



Une image du film.

AFP : Jeudi 13 août 1998 - 13h01 heure de Paris

CHARLEVILLE-MEZIERES (AFP) - Un objet volant non identifié (OVNI) de forme triangulaire se déplaçant à basse altitude au-dessus de la région de Sedan et de Carignan (Ardennes) a été observé par au moins 150 personnes en début de semaine.

"Dans la nuit de lundi à mardi, il a d'abord été aperçu à haute altitude puis dans une phase descendante à la verticale de Charleville-Mézières avant d'effectuer des sortes de rondes de reconnaissance au-dessus d'une trentaine de localités du Sedanais", a indiqué jeudi Jean-Luc Lemaire, le responsable départemental du Centre d'études OVNI France.

"Notre association a jusqu'à présent reçu quelque 150 témoignages et nous disposons d'un court film tourné cette nuit là par deux jeunes vidéastes amateurs", a-t-il précisé. "L'appareil, gros triangle aux bords arrondis avec une pointe tournée dans le sens de la marche, possède deux points lumineux rouges à l'arrière et un gros blanc à l'avant. Ces lumières ne clignotent pas. Deux traînées de condensation sont visibles à l'arrière de l'OVNI volant à quelque 500 m d'altitude", a-t-il ajouté.

"Nous disposons de peu d'éléments pour évaluer la vitesse de l'engin qui selon plusieurs témoignages avait un bruit sourd", a poursuivi M. Lemaire. "Il a été observé entre minuit et 02H00 du matin et certains témoins ont eu l'impression qu'il jouait à cache-cache", a assuré le responsable de l'association dont le siège national est à Marseille (Bouches-du-Rhône). "Il tournait lentement au-dessus de zones habitées comme lors d'une mission d'espionnage puis s'éloignait avant de recommencer son manège au-dessus d'une autre localité", a-t-il ajouté. "Il a fini par disparaître derrière une colline et n'a pas été revu depuis", a indiqué M. Lemaire.

Selon lui, il ne peut pas s'agir d'un avion furtif, en raison du vol circulaire à basse altitude, ni d'une météorite car le vol a également été horizontal, ni d'une comète beaucoup plus haute et fixe dans le ciel, ni d'un hélicoptère ou d'un avion connu en raison d'un bruit sourd suffisamment étrange pour exciter la curiosité de nombreuses personnes.

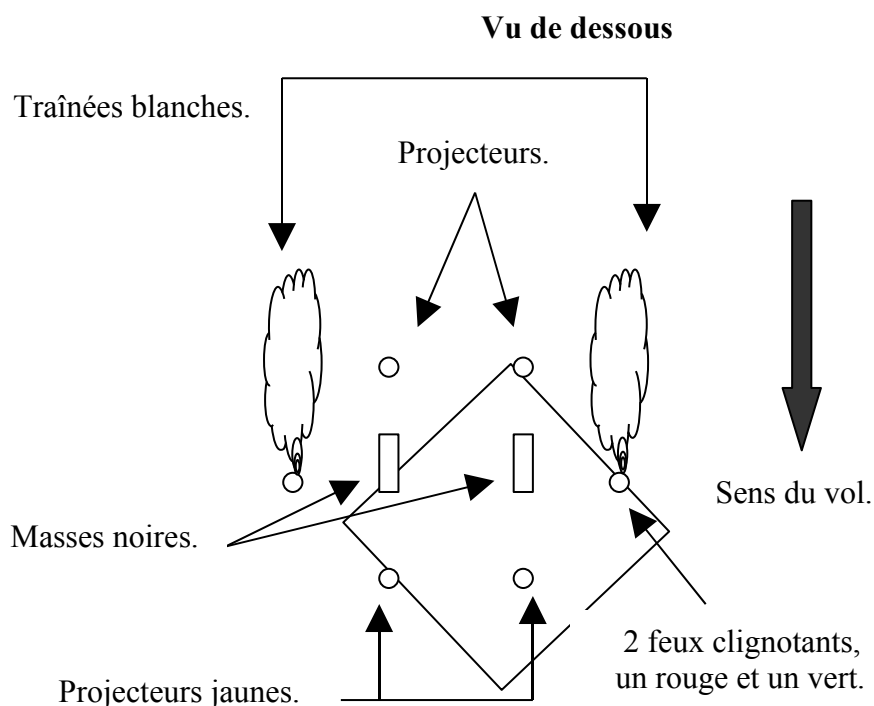
"Il nous reste plusieurs hypothèses telles que l'illusion d'optique ou le vol d'un prototype militaire hors zone", a poursuivi M. Lemaire. "Le vol décrivait une trajectoire ouest-est et nous aimerions savoir si cet OVNI a été observé sur les côtes ouest de la France où s'il a traversé l'Atlantique", a-t-il dit.

Ainsi va commencer l'une des plus passionnante enquête ufologique qu'il aura été donné au Centre. Dès le début, je décide d'ouvrir un fichier spécial permettant de collecter les coordonnées des témoins, de les comptabiliser et de les situer. En parallèle, pour y voir plus clair, des cartes au 1/25 000ème sont dressées et les épingles s'y fixent très vite au fur et à mesure des appels téléphoniques qui ne cessent d'affluer. Répondre aux appels incessants des témoins, des journalistes, des membres, des amis du Centre et des curieux nous monopolisent de 7 heures du matin à 23 heures environ. Trois jours durant, ce sera la folie. Heureusement que dès le début, de par notre préparation à gérer ce genre de situation, avec l'aide de l'outil informatique, aucun indice ne sera laissé de côté alors que les grandes lignes de ce dossier se dessinent. Le plus important reste à venir, à savoir, reprendre tous les dossiers pour les vérifier et consulter notre catalogue de données conventionnelles afin de trouver l'explication qui écarterait la thèse de l'inexpliqué. Sans compter les différents courriers ayant comme objet la vérification de certaines probabilités. Je ne parle pas des quelques canulars mal orchestrées et encore moins des tentatives de déstabilisation qui ne pourraient que servir la cause de leurs auteurs. Ils en seront donc pour leurs frais. Je n'en parlerai pas plus.

Faisons maintenant un petit tour vers un échantillon d'enquêtes très intéressantes, riches d'indices et de surprises. Afin de vous guider objectivement au travers de ces portions de vie, vous devez savoir que notre méthodologie consiste, en partie, à écouter et transcrire le récit du témoin, des témoins, sans aucun a priori et sans établir de cause à effet ou encore sans polluer le récit par des considérations personnelles. C'est seulement ensuite que nous pourrions nous impliquer un peu plus de façon non directive afin de cerner correctement l'ensemble des paramètres. Ne soyez donc pas surpris du caractère assez original de certains faits. Notre rôle est de les vérifier et non pas d'essayer de les considérer arbitrairement de quelque façon que ce soit.

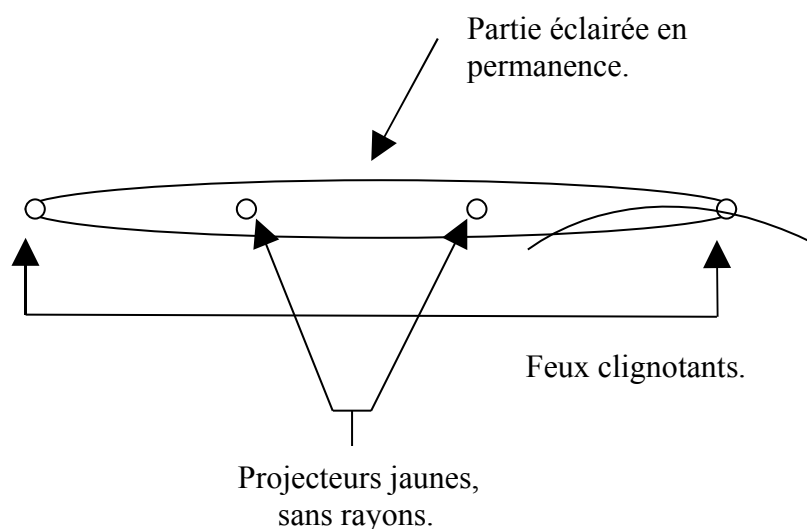
A proximité de l'écluse de l'Alma, entre Mouzon et Beaumont en Argonne, ce lundi 10 août 1998 vers 23:00, 4 personnes discutaient avant d'aller se coucher. Elles regardaient le ciel particulièrement étoilé quand est apparu au-dessus de leurs têtes, venant de la colline située derrière la propriété, une lueur composée de rouge aux extrémités et blanche au milieu. Ca venait des environs de Beaumont en Argonne. Cette lueur fixe ne faisait pas de bruit et s'est dirigée vers Carignan et la Belgique. Un voisin l'a aussi vu en sortant son chien. Quelques jours plus tard, dans un commerce des environs, une autre habitante affirma l'avoir également vu. La même nuit, mais plus tard, vers 01:00, l'un des 4 témoins a pu revoir le drôle de truc comportant deux feux rouges non clignotants aux extrémités et fort éclairé au milieu. Cette fois, il venait du sud et allait vers le nord-ouest. Il était plus bas que la fois précédente.

C'est certain qu'il était 00:25 lorsque j'ai vu l'objet. Je ne sais pas d'où il venait car lorsque je l'ai vu, il était au-dessus de Mouzon. Sa trajectoire était globalement rectangulaire. Il évoluait d'une colline à une autre. Tantôt, il prenait ses virages à angle droit et parfois en courbe assez étendue. Il a fait au moins 4 tours. En passant au-dessus de chez moi, il était à basse altitude et évoluait à une vitesse assez réduite et son bruit était celui d'un bombardier américain de la dernière guerre mondiale et de celui des pales d'un hélicoptère. Son attitude était bizarre. Il a exécuté une descente vers l'horizon mais en restant bien à l'horizontal, sans piquer du nez.

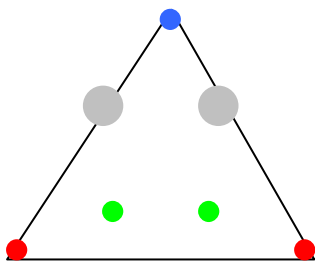


Le dessous de l'appareil était muni d'innombrables petites lumières blanches, sauf sur les masses noires.

Vu de face

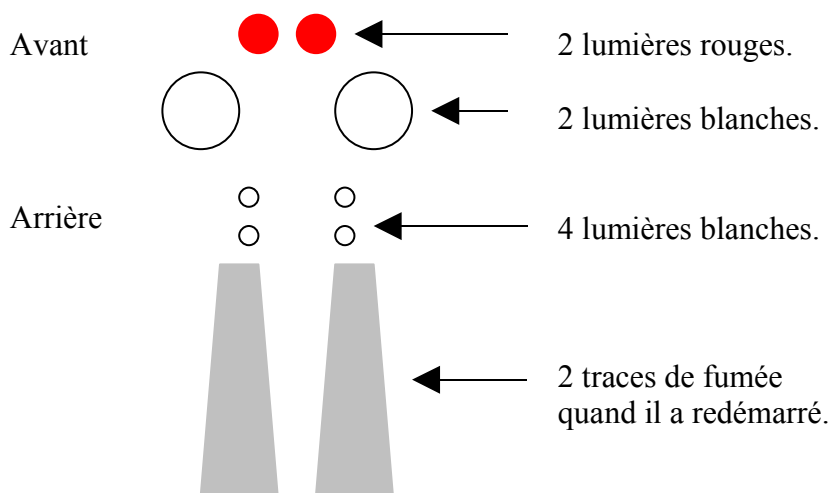


L'objet venait de Mouzon, il était 00:30. Son vol était en ligne droite et en 2 secondes, il a changé sa trajectoire. Il est parti vers Carignan et est revenu 5 minutes après vers Mouzon. Ce vol était circulaire. J'ai eu l'impression qu'un deuxième est venu de Mouzon mais n'est pas revenu. Il est passé au-dessus de chez moi pour aller ensuite vers Blagny, Margut... .



Un homme quitte son domicile sur la commune d'Escombres. Il est 00:20. Il prend la direction de Sedan. Juste avant Pouru Saint Rémy, il aperçoit sur sa droite un O.V.N.I. qui l'accompagne. Parfois, à cause de la forêt et de la conduite, il le perd de vue. Avant qu'il n'aborde le virage sur la gauche afin de contourner l'étang du vieux moulin, l'objet passe au-dessus de lui très vite et fait demi-tour. Il est alors 00:26. Le témoin s'arrête sur le bas-côté, au niveau de l'étang. Il peut alors le détailler. En plus, l'O.V.N.I. s'est arrêté durant environ 30 secondes avant de repartir vers Carignan. Il laisse derrière lui deux traînées blanches. Le témoin décide alors de continuer sa route sans le regarder et le chercher d'avantage. Il le revoit pourtant, à sa gauche, à la sortie de Pouru Saint Rémy. L'objet le suit jusqu'à Douzy où, à nouveau, le témoin le perd de vue. Il est maintenant 00:36. A Douzy, alors qu'il est arrêté au feu rouge, il repère à nouveau l'appareil ou du moins ses lumières. Le témoin se fera ainsi suivre jusqu'à Balan où il stoppe sa poursuite en stationnant au-dessus du pont de la quatre voies contournant Sedan. Durant la traversée de Balan, dans le rétroviseur, il sera vu à plusieurs reprises. Le témoin se rend jusque chez un copain au sud de Floing. Il y arrive à 00:45 et repartira à 00:55. Pour la dernière fois, il pourra observer cet étrange objet en compagnie de son collègue. C'est alors un gros point lumineux rouge sans aucune autre lumière. Ils sont à proximité de la caserne de Sedan, en allant vers Floing. Ils sont en route vers leur travail, à Givet, sur la D 977. Les témoins n'arriveront pas à estimer l'altitude à laquelle

évoluait l'objet. Les lumières semblaient pourtant anormalement basses et se déplaçaient toujours à la même hauteur. La vitesse n'était pas constante mais toujours identique à celle de la voiture. Il n'y avait aucun bruit sauf lors de l'arrêt où un bruit à peine perceptible était audible lors des mouvements de l'objet.



Les 2 lumières rouges et les 4 petites blanches clignotaient régulièrement.

P.S. : Arrivés à Sedan, les lumières de l'O.V.N.I. avaient changé de position. Les deux grosses lumières blanches n'étaient plus sur les côtés mais une se trouvait avant les rouges vers l'avant et l'autre au-delà des 4 blanches vers l'arrière.

Ils filment l'O.V.N.I. depuis la commune de Floing.

Appel téléphonique sur le répondeur du journal l'Ardennais de Sedan. Deux jeunes hommes, dans son bureau lui raconte une observation d'OVNI qu'il a été filmé. Ils ont contacté Météo France de Belval ; il ne s'agit pas d'un ballon sonde. La gendarmerie a aussi été contactée ; pas de manœuvre, mais ils ont suggéré qu'il s'agissait

Le 10 août 1998 à 23 :59 Olivier et David, en discutant et en écoutant de la musique sur la place de Floing, en allumant une cigarette, machinalement, ils virent trois points dans le ciel. Ca passait de gauche à droite. Il a tourné en angle droit vers les témoins à cent mètres au plus près. Il est parti vers la gauche à une altitude d'environ 500 mètres (45°).

David court vers l'appareil non identifié. La musique ne s'est pas arrêtée. Le triangle évolue sous la lune. Pas de nuage, la lune était derrière l'appareil non identifié. Jamais l'OVNI ne s'est juxtaposé à la lune. Ce que les témoins attendaient afin de mieux en cerner les contours. David le perd de vue après avoir couru sur 300 mètres. Il est revenu vers la voiture. Le jeu de cache-cache commence et durera deux heures environ. David : «Ha si j'avais un camescope. Son copain : «Ha ouais !» Et il court le chercher. Après, à pied, ils constatent que l'OVNI cherchait. Il trouvait un point et tournait autour.

Le film correspond à l'OVNI pris de côté. Parfois caché par des maisons et des arbres, il sera très difficile de le filmer, d'autant plus qu'il semblait jouer à cache-cache.

Le camescope utilisé est un appareil de poing avec un zoom 32 numérique. Lors de l'utilisation du zoom, une partie est zoomée normalement puis après la relève est prise par un zoom numérique. Un micro

processeur cadre à nouveau l'image et l'agrandit artificiellement. L'observation a duré environ deux heures.

Partie chez sa grand-mère, elle venait de quitter les deux jeunes hommes. Elle a vu, seule, le fameux triangle. Sa grand-mère l'avait déjà vu il y a quelques instants et n'a pas souhaité revenir l'observer. Elle a vu la lumière rouge arriver vers elle. Dans la maison, tout fonctionnait normalement. Lumière, télévision, etc.... Le chien de la grand-mère n'a pas réagit. Cette jeune fille n'est pas restée observer sans raison.

Ci-dessous, vous pouvez examiner le travail informatique que notre équipe a effectué sur une image du film. Aucune forme de trucage n'a pu être mise en évidence. Seul le quatrième filtre apporte un indice, par un effet fusain, on devine une forme en losange.



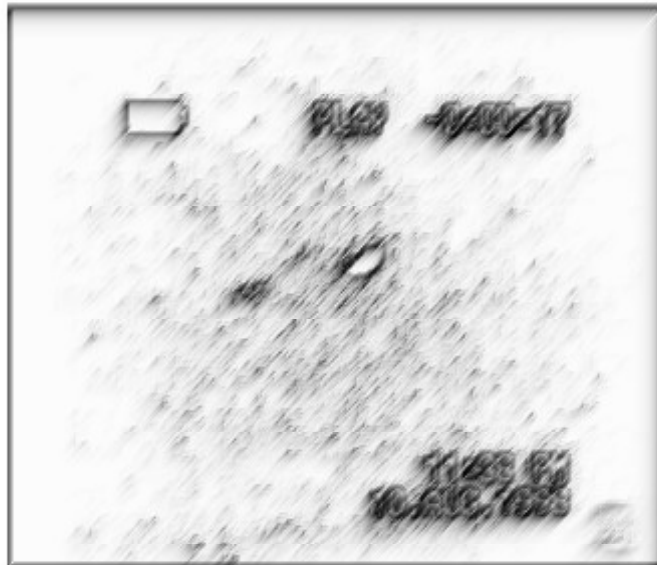
Canaux S Séparés.



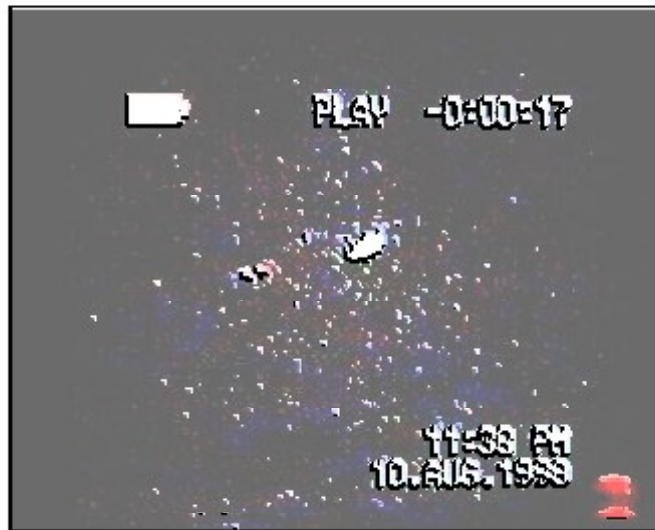
Contraste accentué.



Effet dessin.



Effet Fusain.



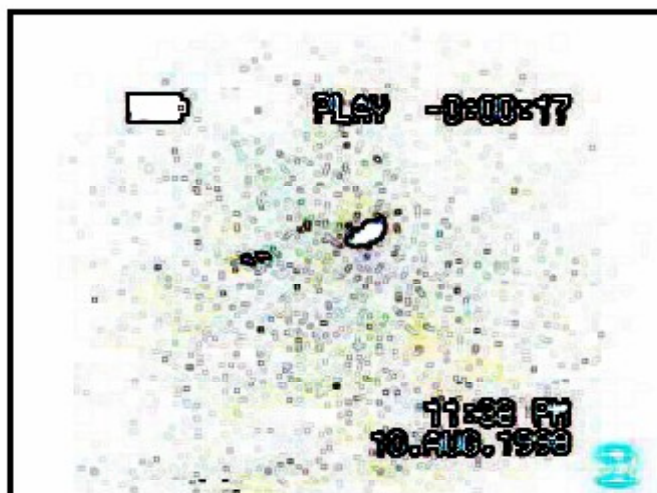
Effet gravure.



Filtre couleurs.



Gaufrage.



Négatif.

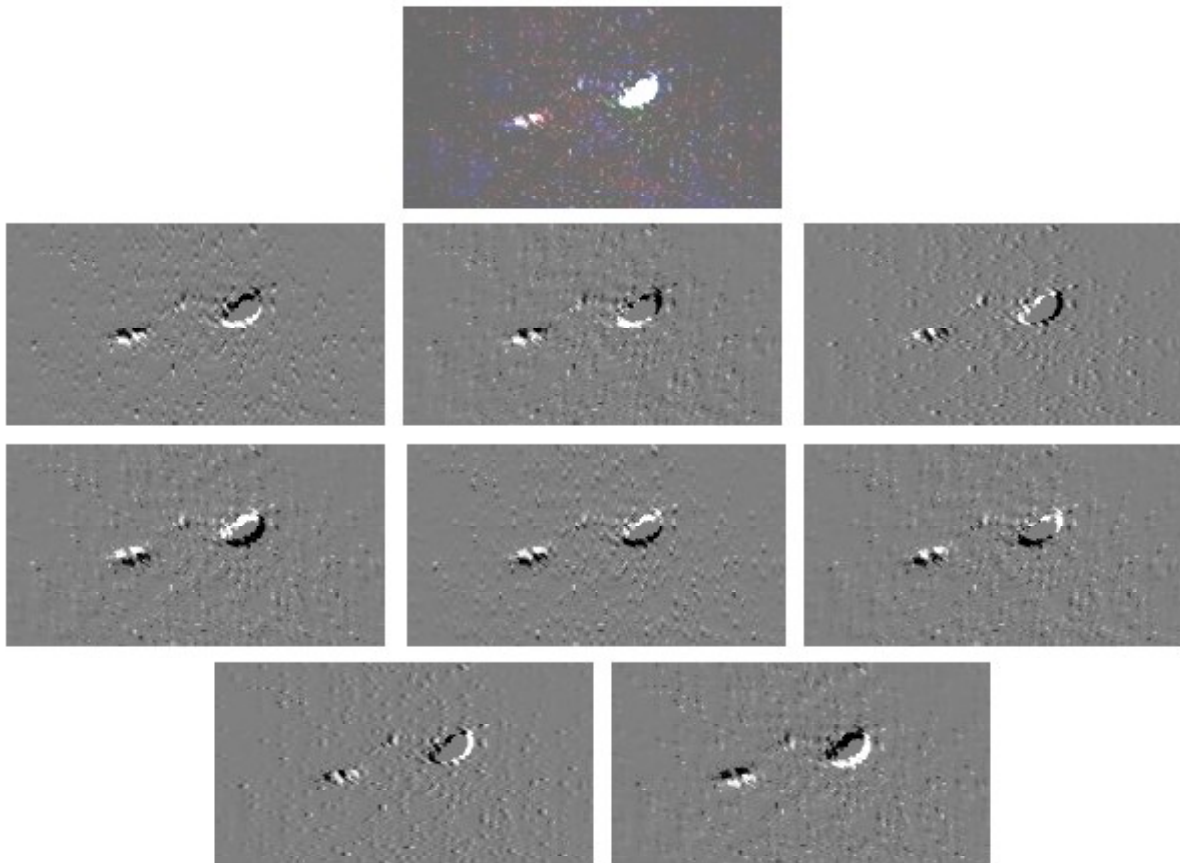


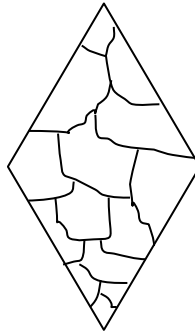
Image du film (1^{er} image).
Technique d'embossing (8 images).

Un drôle d'O.V.N.I. est passé par Fréjus.

A 21:32, un O.V.N.I. est passé par le département du Var. A la sortie de Fréjus, donc, au premier rond-point en direction de Puget sur Argent, cette jeune femme a été très impressionnée par ce qui lui a été donné d'observer. Une énorme lumière très aveuglante en forme de losange était suspendue de façon légèrement inclinée et silencieuse. L'atmosphère était lourde comme si cette forme épiait notre témoin et les autres (deux voitures derrière elle) de façon pacifique. La route était assez fréquentée. Après 4 ou 5 minutes, le truc a démarré, toujours en silence. Aux extrémités des deux «ailes» qu'elle pouvait alors maintenant observer, des lumières jaunes aux contours blancs s'allumèrent. Les ailes étaient à la verticale, vers le bas, comme s'il s'agissait d'un jeu de double quille comme on peut en voir sur des catamarans de compétition. Arrivé à la hauteur de la voiture de notre témoin, alors qu'elle roulait assez vite, il était visible par le verre fumé du toit ouvrant. La lumière était alors moins aveuglante. Ce qui était étonnant, c'était son épaisseur très faible par rapport à sa forme. Le témoin se demanda d'ailleurs comment un homme a pu s'asseoir et même entrer dans si peu d'espace. Le passage au-dessus de la voiture n'a duré que quelques secondes, à peine le temps de voir et de penser «mais, c'est quoi, bon sang ?». Il a ensuite disparu.

Avant

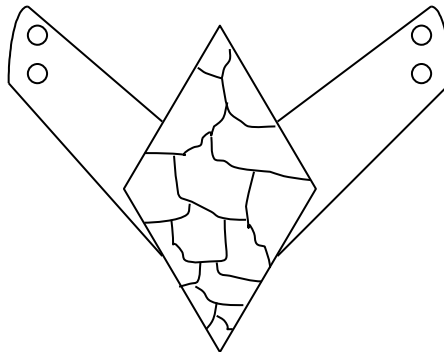
Vue de dessous, la pointe supérieure, en avant, semblait plus basse que le reste de l'appareil.



La surface ne semblait pas lisse et faite de multiples facettes.

Avant

Les ailes étaient bordées de petites lumières blanches.



- - - - -

Colline de la citadelle de Montmédy.

Ce qui suit est un extrait d'un courrier particulièrement intéressant. Il a été reçu par nos services juste après la médiatisation de cette extraordinaire observation. Il reflète parfaitement l'état d'esprit de beaucoup de témoins, à savoir que l'objet était presque un avion, mais, en regardant de plus près, tous les détails ne collaient pas : le bruit, l'altitude, la vitesse...

«Il était tout juste minuit passé. J'étais en train d'admirer la magnifique conjonction Lune/Jupiter, donc le regard tourné vers l'est. Au bout de quelques minutes, j'allais regagner l'entrée de ma tente. C'est alors qu'en me retournant, j'ai vu arriver de la direction ouest/nord-ouest, un point lumineux de la magnitude de Jupiter qui ne cessait de grossir au-dessus de la colline Thonne-les-Prés/Thonnelle qui culmine à 333 mètres. Ce qui indique une altitude de l'engin d'environ 500 mètres. J'avoue avoir éprouvé un petit frisson à ce moment là. Presque aussitôt, le point lumineux a commencé à amorcer un virage sur sa droite, donc en direction du sud. Ce que j'ai pris pour la face ventrale de l'objet, compte rendu de la courbe effectuée, montrait alors un clignotant blanc à tribord et un clignotant rouge à bâbord. J'en ai conclu qu'il s'agissait d'un gros porteur classique. Ma première intention était de prendre ma paire de jumelles dans ma voiture. Mais, convaincu qu'il s'agissait d'un avion de ligne, j'ai renoncé à mon geste et suis allé me coucher.

Cette observation m'avait cependant suffisamment intrigué pour que le lendemain matin, j'avoue à ma femme, en plaisantant, avoir failli observer un OVNI ! Au début de l'été, j'avais lu un hors série du magazine VSD consacré au sujet. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque quelques jours plus tard, j'ai entendu un flash-info sur France Inter faisant état de l'observation d'un OVNI dans la région de Sedan. En dépliant les cartes routières de la région, j'ai alors acquis la certitude qu'entre Sedan et Montmédy, j'avais été le témoin du même phénomène observé par d'autres, plus à l'ouest.

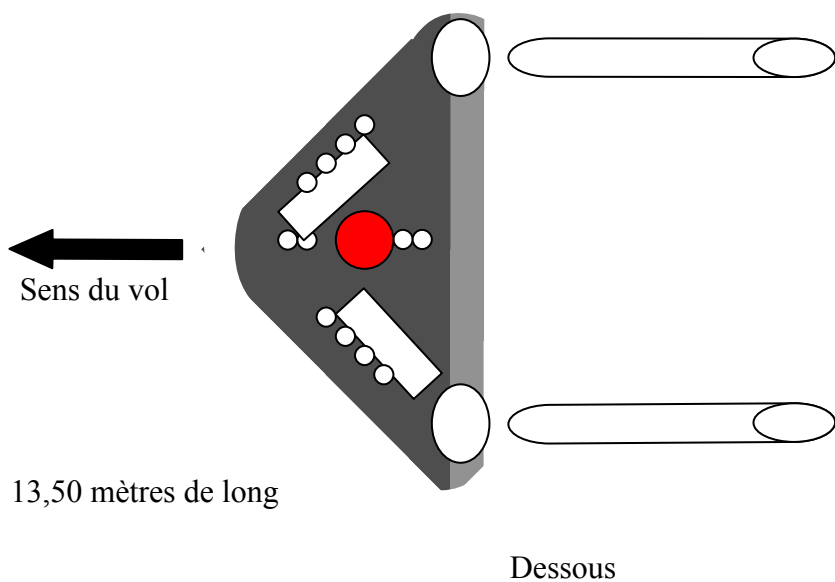
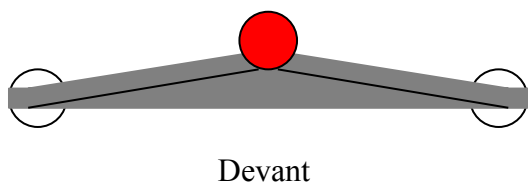
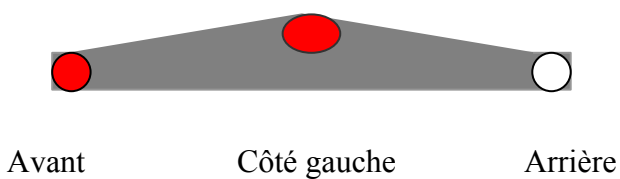
La question est : de quel phénomène s'agissait-il ? A mon avis, le projecteur ventral et les 2 clignotants latéraux militent pour la présence d'un avion gros porteur classique. J'ai suffisamment vu des atterrissages et des décollages nocturnes pour apprécier le comportement de ces appareils, tous feux allumés, aux approches d'aérodrome. Il reste cependant un point d'interrogation majeur : l'absence de tout aérodrome conséquent aux alentours immédiats de Montmédy, justifiant pareille position en basse altitude. L'aérodrome le plus proche dans cette direction est à l'ouest de Charleville-Mézières, l'autre au nord de Reims. Conclusion : s'il s'agit d'une erreur de cap d'un gros porteur (civil ou militaire) confondant l'agglomération Charleville-Mézières/Sedan avec celle de Reims, personne ne sera là pour se vanter d'une telle erreur de navigation !

S'il s'agit d'une manœuvre militaire confidentielle, personne non plus ne viendra s'en vanter sur les médias. Pourrait-on imaginer un départ militaire non officiel en provenance de Belgique (il y a un aérodrome près du village d'Aoumont au nord-est de Bertrix) à destination du Congo (ex-Zaïre) ? L'actualité africaine d'instant pourrait justifier ce début d'explication.

Quoi qu'il en soit, j'ajouterai cependant un autre fait troublant. Ma femme et moi avons constaté que du fait de sa position en altitude, le camping de Montmédy recevait tous les bruits montant des vallées avoisinantes : cloches d'église, trafic ferroviaire fréquent, voitures, moissonneuses en pleine activité agricole en cette saison... Or, cet avion gros porteur, si bas en altitude et si proche en distance, aurait dû dégager, notamment lors de son virage, un bruit caractéristique. Je n'ai perçu qu'un vrombissement sourd, pas plus intense que celui que laissent derrière eux les avions de ligne en altitude de croisière.

Restant à votre disposition pour toute autre confirmation de mon observation, j'ose espérer que ce modeste témoignage contribuera à vous faire une idée plus précise de la réalité de ce fait divers. Cordialement».

Portrait robot de l'O.V.N.I.



Grande masse plate et triangulaire aux bords arrondis.

Commentaires :

Certains témoins ont été surpris de ne pas voir la même chose malgré que je leur confirme qu'ils avaient tous bien observé le même objet. En effet l'O.V.N.I. a été remarqué, de face pour certains, de dessous pour d'autres ou encore de côté. L'ensemble des témoignages, au nombre tout à fait exceptionnel de 248, permet de consolider ce portrait robot.

Particularités :

Un terme revient très souvent dans la bouche des témoins.

C'est un drôle d'avion, un drôle d'hélicoptère. Le bruit était sourd, grave, trop faible par rapport à ce qu'ils s'attendaient à entendre à un endroit bien précis avec un environnement sonore habituel (S.N.C.F., voitures, petits avions privés, moissonneuse, cloches, etc.). Les lumières, non conventionnelles, étaient fixes, et clignotantes uniquement à l'avant et au-dessus. Le vol était trop lent pour le volume de l'aéronef, dont l'altitude a été évaluée à 500 mètres. Il avait parfois deux traînées de condensation comme s'il s'agissait d'un avion de ligne en haute altitude. Sa trajectoire ressemblait pour certains à celle d'un avion en difficulté qui allait s'écraser. D'ailleurs des gens, impressionnés et effrayés par un éventuel drame ont téléphoné aux sapeurs-pompiers. L'objet semblait aussi parfois chercher une cible et volait de façon parfaitement circulaire autour une ou plusieurs fois, quand il ne jouait pas à cache-cache avec les témoins.

La trace de Prauthoy en Haute-Marne (52).

Le lundi 10 août 1998 vers 23 heures, monsieur le Maire du village, Philippe, et son épouse, ont entendu un drôle de bruit. D'autres gens du village, quinze, ont rapporté le même phénomène. Le lendemain, une habitante a relaté un fait étrange ; une trace inexplicquée dans son verger. Elle aussi a entendu le drôle de bruit et regrette maintenant de n'avoir pas ouvert ses volets pour voir de quoi il s'agissait. En fait, il y eut un gros bruit sourd durant une minute puis, une minute plus tard, ça a recommencé, mais moins fort. Aucune perturbation électrique n'a été remarquée. Les animaux sont restés calmes. Neuf personnes ont vu le phénomène avec le même descriptif que dans les Ardennes. L'OVNI et le bruit se dirigeaient vers le nord.

Le lundi 17 août 1998, nous nous sommes rendu sur place. Nous avons été très bien accueillis. Monsieur B et son épouse nous ont accompagnés chez cet habitant qui souhaite conserver l'anonymat. Les gendarmes ont établi un périmètre de sécurité car le bout du pré n'est pas fermé et jouxte un chemin vicinal facile d'accès ce qui engendre une certaine affluence de témoins. A 50 mètres, à l'opposé, passe la nationale. Nous avons pu accéder sans problème à la trace, au sein du périmètre de sécurité. Nous avons fait un état des lieux et des prélèvements du jeune poirier qui se trouve sur une des bandes, ainsi qu'un carottage sur et hors de la trace. Le relief est identique sur tout le pré, pas d'enfoncement de terrain ou de surélévation, l'herbe est tout juste plus grise, fanée partiellement. Avant le passage de la tondeuse, après l'observation et le bruit, il n'y avait pas de trace dans le pré. Le sous-sol est calcaire et la zone de la trace est plutôt argileuse. Ce n'est pas une zone à faille géologique. Nous avons également entendu les témoins visuels et auditifs. L'affaire semble sincère mais la trace ne semble pas avoir de rapport. En ce qui concerne les traces au sol, il pourrait s'agir vraisemblablement de très anciennes fondations. Des photos à partir d'un ULM devraient être faites dans le secteur et à mon invite, monsieur le Maire s'est aussi proposé de contacter des archéologues de Dijon. L'hypothèse de l'OVNI, ce drôle d'avion est confortée par le fait que régulièrement, des avions de la base de Dijon passent au-dessus du village à basse altitude parce qu'ils évoluent à moyenne altitude dans la plaine de la Saône et comme Prauthoy est en altitude, lorsqu'ils continuent leur vol à altitude constante, ils frôlent donc les maisons. Bref, le bruit ne fait pas parti de ceux qui sont habituels et parfaitement identifiés.

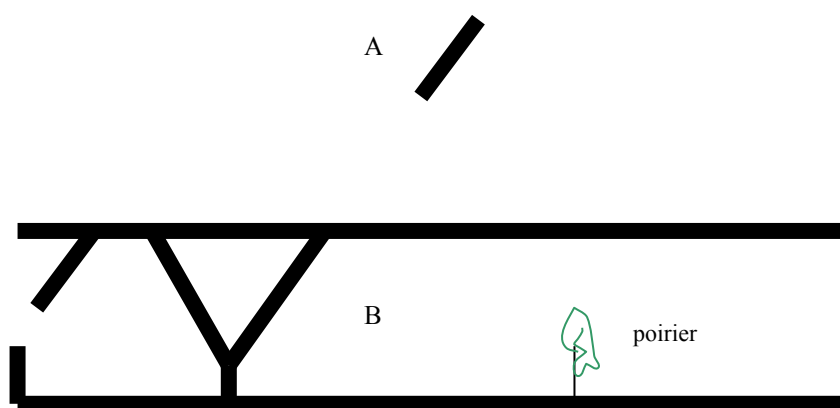
Après notre enquête sur place, les gendarmes sont venus creuser un trou sur la trace. Cela leur a permis de mettre à jour, à 50 centimètres de profondeur, des pierres plates de ce qui pourrait être un ancien système de drainage qui a été rebouché. Les traces continuent sur les terrains mitoyens. En faisant attention, elles sont visibles malgré les hautes herbes. Le cabinet de Monsieur le Préfet devrait être avisé afin de dépêcher, par prudence, une équipe d'archéologues.

Résultat des analyses effectuées et projets :

Nos analyses du sol de la trace et des alentours, hygrométrie, température, résistance, détecteur infrarouge, rémanence magnétique, radioactivité, CO₂, GH, KH, Nitrites, Nitrates et acidité, n'ont rien mis en évidence.

Pour information, nous avons relevé un taux de nitrates inférieur à 14 mg/l dans la trace et dans le pré, 50 mg/l étant le seuil légal de potabilité de l'eau.

L'ensemble de la trace avec le jeune poirier.



Légende

A / trace principale.

Longueur d'un trait : 24 mètres.
centimètres.

Epaisseur de tous les traits : 60

Espace entre les deux traits parfaitement parallèles : 9 mètres.

B / trace secondaire.

Longueur : 2 mètres.

Epaisseur : 60 centimètres.

Je vous propose maintenant une synthèse, une vue globale de cette nuit pas comme les autres.

Synthèse du dossier FO980810&11 multiple – RR2

Nom courant : Floing août 1998

Lundi 10 août 1998 - 23:58

Alors que cette saison a été marquée par une météorologie absolument détestable, à cette période précise, nous bénéficions d'un temps caniculaire. Les gens profitaient de la fraîcheur nocturne qui était égayée par le passage de nombreuses étoiles filantes issues de l'essaim des Perséides. Ainsi, en cette période de vacances, les familles et amis se réunissaient.

Tout commença par un appel téléphonique. Deux personnes venaient d'observer, à l'autre bout de la ville, une boule vert clair se déplaçant horizontalement. Ces personnes cherchaient des étoiles filantes à partir du relais de télévision de Sury, en banlieue de Charleville-Mézières. Je décidais d'attendre le lendemain après-midi pour décider d'une éventuelle suite à donner. Les événements me devancèrent.

Mardi 11 août 1998 – 13:30

Delphine, journaliste stagiaire au bureau local du journal l'Ardennais-l'Union de Sedan contacte le Centre d'Etudes OVNI France afin d'avoir mon avis sur un témoignage d'OVNI. Elle a en face d'elle trois jeunes gens qui lui racontent une drôle d'histoire.

Ces personnes avaient passé la nuit précédente à chercher des étoiles filantes à Floing quand soudain leur attention fut attirée par l'arrivée d'un drôle d'avion. Il volait à basse altitude, lentement, trop lentement. Des lumières éclairaient sa carlingue, seulement elles n'étaient pas conventionnelles.

A 23:59 la veille, le lundi 10 donc, O et D, en discutant et en écoutant de la musique sur la place de Floing, en allumant une cigarette, machinalement, ils virent trois points dans le ciel. Ca passait de gauche à droite. Il a tourné en angle droit vers les témoins à cent mètres au plus près. Il est parti vers la gauche à une altitude d'environ 500 mètres (45 °). Ils constatèrent que l'OVNI semblait chercher un point pour finir par tourner autour. Le film correspond à l'OVNI pris de côté.

Je décidais de lancer un appel à témoins et demandais aux jeunes de venir immédiatement afin de visionner le film et le copier en plusieurs exemplaires. Par bonheur, un professionnel de l'image put se rendre très vite au Centre où les témoins étaient attendus. Ainsi, une équipe d'enquêteurs renforcée d'un spécialiste put écouter ces trois témoins et se faire une idée du contenu du film. La durée de ce film en 8 mm dure 10/15 secondes. L'objet filmé bouge beaucoup du fait que le camescope est un appareil de poing et que le zoom était à son maximum. De plus, le cinéaste venant de courir, il était essoufflé. Le film est court par rapport au temps d'observation du fait que l'objet semblait jouer à cache-cache. Le zoom n'est pas vraiment un 32 car à un moment donné, c'est un microprocesseur qui prends l'image et la grossie. Un informaticien pourrait créer cette image numérique. Là, ce n'est pas le cas, ce n'est pas un canular. La spontanéité des témoins, l'avis du spécialiste, les témoignages concordant et la suite de l'affaire le prouve.

Le troisième témoin avait quitté ses deux amis pour aller chez sa grand-mère. Elle a vu, seule, le fameux triangle. Sa grand-mère l'avait déjà vu il y a quelques instants et n'a pas souhaité revenir l'observer. Elle a vu la lumière rouge arriver vers elle. Dans la maison, tout fonctionnait normalement ; Lumière, télévision, etc.... . Le chien de la grand-mère n'a pas réagit. Cette jeune fille n'est pas restée observer, sans raison.

Dans la même après-midi, des appels spontanés de témoins arrivent au Centre et d'autres témoins continuent de se présenter au bureau du journal.

Mercredi 12 août 1998

L'article passe dans le journal l'Ardennais-l'Union et déclenche une pluie, une bourrasque de témoignages ; du jamais vu. Tout de suite, notre équipe décide de recenser les nombreux appels qui arrivent et de commencer les investigations. Par le biais de notre ami cameraman, France 3 décide de faire un reportage qui sera diffusé au journal régional de 19:07.

Jeudi 13 août 1998

France 3 national reprend le sujet à 12:10 et 19:20. Suite à cela, l'A.F.P. diffuse un écho. Les autres chaînes nationales radios et télévisées s'emparent du sujet. A ce stade, les témoignages se suivent au Centre, aux gendarmeries et au journal qui fait suivre les appels.

Des vérifications commencent. Un premier portrait robot est établi. Des cartes pour l'étude des trajectoires sont dressées. Les confrères belges nous proposent de nous aider dans la partie belge de l'affaire.

A l'heure actuelle, nous disposons de 257 témoins sur les Ardennes concernant 38 communes ardennaises.

Pour le secteur de Carignan, il est à noter que l'objet a évolué dans une vallée et a toujours choisi les villages localisés autour d'une série de collines.

Pour l'instant, nous pouvons établir que l'objet est parti vers la Belgique et le Luxembourg. Il est passé par le département du Var, puis il est remonté au nord de la France. Arrivé aux environs de Langres, il s'est dirigé vers le nord-ouest, aux environs de la Ferté-Milon (02) en passant par Troyes (10). Puis il a décrit une boucle en passant par Soissons (02), Tergnier (02), Sains-Richaumont (02), Montcornet (02) et Charleville-Mézières. Au niveau de cette dernière commune, les témoins l'ont observé en train de perdre de l'altitude. Aux environs des villes de Sedan et de Carignan, l'objet semblait chercher un point pour tourner autour une ou plusieurs fois pour enfin changer de cible. Nous disposons d'un film, de deux photos.

Recherches :

Avec l'aide des journalistes, de collègues et sympathisants du Centre d'études, de l'UFOCOM, nous savons que les radars civils de CRNA de Reims n'ont eut aucun écho non identifié. Les militaires interrogés à Paris, à Metz, à Strasbourg, et à Charleville-Mézières n'ont pas pu donner d'explication. Peut-être était-ce un avion de l'I.G.N. ? Ont suggéré certains militaires. Aucun écho radar, ont-ils répondu, mais ils voulaient le film... original s'il vous plaît... Ils ne l'ont pas eu.

Pas plus d'information auprès des aérodromes tout proches de Belval et de Douzy et de la station météo de Belval. Nous pouvons écarter les théories des ballons-sondes, zeppelin, ballon dirigeable, confusion avec une planète, delta plane, phénomène météorologique et aéronef civil habituel, sky-tracer et laser.

Nous reste comme hypothèse terrestre ; Un avion ou un hélicoptère militaire voire un prototype secret français ou étranger.

PARTICULARITES :

Drôle d'avion, drôle d'hélicoptère.

Bruit sourd, grave, trop faible par rapport à ce que les témoins attendaient vu la masse et à ce que les témoins ont l'habitude d'entendre à un endroit bien précis.(SNCF, voitures, petits avions privés, moissonneuse, cloches, etc.)

Lumières fixes et clignotantes presque conventionnelles.

Vol trop lent vu la masse.

Traînées de condensation comme le ferait un avion de ligne mais il évoluait à 500 mètres d'altitude.

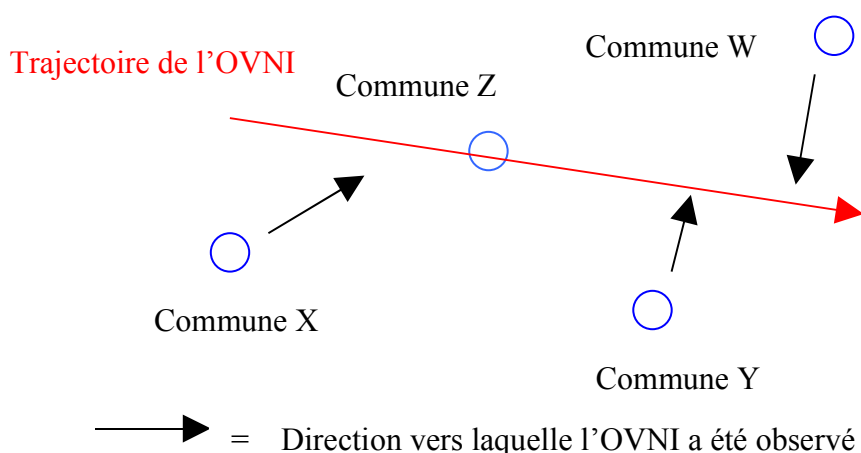
Volait parfois comme un avion en difficulté.

Grande masse plate et triangulaire aux bords arrondis.

Type de vol – recherche de cible et vol circulaire parfois répété – jeu de cache-cache.

Au 12/13 septembre 1998

Les enquêtes de terrain continuent, des reconstitutions sont faites. Une grande partie des dossiers les plus riches en renseignements pertinents ont été vérifiés. Il nous faut maintenant synthétiser l'ensemble. Tout de suite, il nous semble que moins de communes que prévues aient été survolées. En fait l'objet a été vu à partir de nombreux endroits. Ci-contre des explications par un dessin.



En considérant l'ensemble des données de ce dossier, il nous semble raisonnable de penser que l'O.V.N.I. correspond peut-être à un drone utilisé par les services de renseignements de l'armée. Le département des Ardennes ressemble beaucoup, de par son paysage, au Kosovo, en ex-Yougoslavie. L'état-major des forces armées françaises et européennes suivant l'évolution de ce conflit aurait pu y mettre au point un programme d'entraînement quant à la recherche de renseignements par l'usage des drones. Ceci dans la prévision d'une action armée contre les belligérants. Aujourd'hui, en octobre 1998, les médias nous confortent dans notre tentative d'explication conventionnelle en relatant l'imminence de ce conflit armé dans cette contrée de l'Europe. De plus, un régiment de renseignement utilisant les drones est installé depuis peu à Chaumont dans le département tout proche de la Haute-Marne. La trajectoire ressemble beaucoup à ce qui serait appliqué si par mégarde, le télépilote perdait le drone. En effet, afin de le localiser exactement, un vol circulaire au-dessus de différentes villes serait plus qu'utile.

Bien sur, nous allons au devant des pires difficultés pour obtenir une réponse des intéressés et c'est pourquoi, et ce n'est pas la seule raison, il nous faut aussi envisager une alternative ; celle de l'objet volant non identifié.

Certains témoignages tout à fait exceptionnels laissent transparaître qu'il pourrait y avoir en cause deux objets très ressemblants alors que pour certains témoins, c'est une évidence, C.Q.F.D..

7 jeunes adultes poursuivent l'O.V.N.I. sur plusieurs kilomètres.

Mardi 11 août 1998 13:30, appel téléphonique de Monsieur H. Sept personnes ont observé un OVNI la nuit dernière. C'était une sphère rouge avec des lumières blanches en dessous. Après s'être approchée, une forme triangulaire se distingue bien avec sa lumière rouge au milieu sur le dessous et deux bandes de lumières blanches sur les côtés. Ils l'ont suivie sur plusieurs kilomètres.

Tout commença donc vers 23 :30. Cinq jeunes adultes, sur un banc, à Vivier au Court, en haut de la rue des Manises, discutent de choses et d'autres. Au loin, Franck voit une boule rouge qui arrive vers eux du sud-ouest. C'est bas, silencieux. Il interpelle ses amis. Ils sont alors cinq à observer ce phénomène. Franck prend ses jumelles, des spectrum 10X25, pour mieux observer. Il peut distinguer un peu avant les autres la forme triangulaire aux bords arrondis. L'objet tourne alors sur lui-même sur sa gauche, en fait, il fait demi-tour. Le groupe le voit partir au loin doucement, trop lentement vu la masse. Il tourne à 90° vers la gauche et s'éloigne vers Sedan. Il finit par disparaître. Quelques secondes plus tard, il est à nouveau visible là où il avait été perdu de vue. Il vole vers l'ouest et après un virage encore sur lui-même sur sa droite, il fait demi-tour avant de revenir vers les témoins par un virage à 90°. Les lumières blanches sont alors éteintes. La masse est sombre. Ils ont peur, cela ne semble pas normal. L'appareil vole à une altitude basse et constante de 500 mètres. Un bruit est maintenant perceptible, c'est une espèce de ronronnement, c'est bizarre, puis, plus rien, le silence. Ça plane. Il fait du surplace puis le vol rectiligne reprend et il vire encore sur lui-même vers la droite pour repartir sur Floing. Deux amis des témoins arrivent en 205. Ils descendent précipitamment de la voiture et interpellent leurs amis.

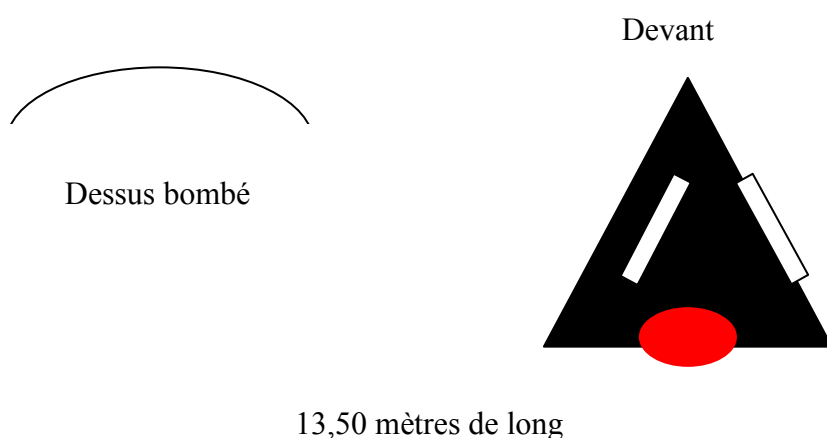
- Vous savez ce qu'on vient de voir.
- Un OVNI, tiens ! Répond Franck.
- Comment vous savez ça ?
- Il vient de passer.
- Nous, on l'a vu dans les bois, du côté de la (route) départementale (n°5), du côté des Emaüs. Il y avait au moins un faisceau qui partait du truc pour éclairer les bois.

Il est environ 00:00 et les 7 compères décident de suivre l'OVNI. Ils arrivent à monter dans la 205 ; 4 à l'arrière et 3 devant. Ils traversent le village de Vivier au Court et se dirigent vers Vrigne aux Bois. Ils suivent l'OVNI, encore vers les Emaüs. Ils prennent ensuite la direction de Saint Menges. Le chauffeur arrête la voiture sur le côté gauche au niveau du croisement des Emaüs. L'OVNI allait vers Saint Menges, vers Sedan. Il a disparu, il s'est évaporé (terme des témoins). Subitement, à regarder tous azimuts, l'un des 7 le revoit, d'un seul coup, au-dessus du bois des Emaüs, il fait du surplace à 150 mètres d'altitude, Ils pensent qu'il a suivi le sens de l'autoroute vers Sedan (ils ne se trompent pas, il suffit de voir le plan). Les lumières blanches sont à nouveau visibles. L'objet part très très vite pour ralentir aussitôt après à peine 100 mètres. Les 7 partent en courant, ils abandonnent la voiture, ils vont sur la D5 vers l'OVNI qui part vers l'est. L'un, sans permis de conduire mais sachant officieusement se servir d'une voiture, va rechercher la 205. Ils s'y engouffrent encore à 7. Ils le prennent en chasse en direction de Montimont alors qu'il est à 200 mètres d'altitude. Ils font des appels de phare. L'OVNI les distance, il s'est évaporé (terme des témoins), il a encore disparu. Le chauffeur continue sa route alors que les autres tentent de le repérer à nouveau au travers des vitres. Arrivés aux abords de l'autoroute, ils le repèrent à nouveau juste au-dessus de l'autoroute. Le chauffeur stoppe. L'OVNI semble les avoir vu puisqu'il repart, vers Montimont.

D'après les témoins, il semble faire du cache-cache (voir le témoignage des jeunes qui ont filmé. Ils parlent aussi du jeu de cache-cache). Ils le pistent et 500 mètres plus loin, sur la route de Montimont, ils le perdent de vue à nouveau. Ils reprennent la direction des Emaüs. Ils le revoient dans un champ, il est très bas, à peine 20 mètres d'altitude, sur la droite, à 200 mètres d'eux. L'un des témoins est au bord du malaise, il a très peur, il est très mal.

Pour s'approcher encore, le chauffeur engage le véhicule sur un chemin de terre. Ca sent le brûlé dehors. Il y a une musique très très violente dehors. C'est bien plus fort que tout ce qu'ils connaissent des bals publics. Ils reconnaissent une chanson de Mike Brant « ...c'est comme ça que je t'aime... ». Les jeunes sont très impressionnés et le son est mauvais comme si le disque était gondolé, bizarre. Puis, l'OVNI disparaît au loin, avec la musique, vers le village d'Iges. Ils attendent, abasourdis, et repartent vers Vivier au Court, C'est fini. Il est 02 :00. Ils sont surexcités. Et ce n'est pas tout à fait fini.

Dans la matinée du 11 août, Frank monte dans sa voiture, une 405, rue des Manises, il se saisit de son téléphone portable, un Sagem. Il l'allume et le répondeur lui annonce qu'un message est enregistré. Il le lit, et à sa grande surprise, il entend la musique contorsionnée de M. Brant et les paroles de ses amis et de lui-même dans le champ lors de la fin de l'observation, alors que l'OVNI était bas dans le champ. Le message dure 10/15 minutes. Tout son entourage a pu écouter cet étrange message. C'est à rien y comprendre car durant la course poursuite, en 205, le combiné téléphonique arrêté était dans une autre voiture, la 405, à Vivier au Court.



Un officier de gendarmerie a vu l'O.V.N.I. dans le département de l'Aisne.

Aux environs de Soissons, dans le département de l'Aisne, un homme contemplait avec des jumelles (10 X50) les étoiles et suivait aussi les avions de lignes ponctuellement.

Tout à coup, un scintillement le surprit. Cette lumière ne ressemblant à rien était arrivée du sud-sud-ouest et faisait route vers le nord-est. Elle suivait une trajectoire parfaitement rectiligne. La vitesse était presque du double de celle d'un avion de ligne à une altitude similaire. Pas de feux de couleur, seulement une sphère très brillante. La lueur était stable, sans halo autour, et sans bruit audible. Le diamètre a été estimé à environ trois fois celui d'un phare. Cette boule de lumière était visible à la fois de face, de côté et de l'arrière car les témoins ont pu la suivre pendant environ 1,30 mn du fait de sa vitesse. Il devait être 22:20 / 22:45. Le témoin principal était allongé sur une chaise longue disposée sur sa terrasse en compagnie de son épouse, de ses enfants et d'un ami, officier de gendarmerie. Tous veulent garder l'anonymat.

Grâce à des amis de l'association Ufocom en Belgique, par le biais de leur site internet, je pouvais y trouver des aides non négligeables de spécialistes divers. Parcourons donc maintenant quelques lignes afin d'apporter de l'eau à notre moulin.

... Les contrôleurs civils ne pouvaient voir des échos inattendus, leur matériel n'étant pas "étudié" pour fonctionner de cette façon. Le contrôle aérien fonctionne par émission et réception de signaux à partir d'un poste de radio d'un type un peu particulier, qui équipe tous les appareils civils (tourisme et ligne) et qui s'appelle un transpondeur. Si le transpondeur est activé, tout appareil est identifiable, par ses coordonnées, et par ses paramètres de vol. Les appareils militaires sont supposés voler dans les zones chargées de l'Europe du Nord avec des transpondeurs permettant de les identifier comme militaires. Mais, m'a précisé le contrôleur, si le transpondeur ne fonctionne pas (panne ou arrêt volontaire), il leur est impossible de "voir" l'appareil. En d'autres termes, le contrôle civil ne voit que les appareils qui veulent être vus.

Toutefois, un commentaire sur la réaction du C.C.T.A. de Reims : leur radar voit tout mais les transpondeurs identifient. Ce qui n'est pas identifiable, chez les civils, est appelé un "ange". Si un avion sans signalement ni signature traverse la zone couverte par leur radar, ils le voient ! En effet, il vaut mieux car il faut malgré tout protéger les couloirs du trafic civil des encombrements intempestifs (style "panne de transpondeur", Baron Noir ou autres...) qui pourraient causer des collisions. Nous avons eu le cas en Belgique, lors de la Vague. Notre aéroport de Bruxelles-National avait enregistré des "anges" au comportement bizarre...

... Etant pilote privé, passionné de contrôle aérien militaire, et, pour avoir visité les locaux des 2 services, je confirme que le C.C.R. de Reims ne peut pas voir les appareils qui n'ont pas de transpondeur branché, car les civils n'utilisent que des radars dits 'secondaires', qui donnent au contrôleur une image "informatique" de l'espace aérien, grâce aux informations transmises par le transpondeur. Il ne peut en aucun cas détecter un appareil qui aurait délibérément coupé le transpondeur. Il n'a donc pas à sa disposition une image réelle et brute de la situation.

Les militaires, eux, utilisent en plus un radar dit 'primaire', qui donne une image non traitée par informatique. Un tel système (système radar tel qu'il a été conçu initialement) est maintenant devenu inutilisable par les civils étant donné le nombre énorme d'avions dans un même secteur. Avec un primaire, on peut voir tout objet renvoyant les ondes du radar (du 747 à l'U.L.M.). On peut aussi voir les zones de forte pluie ou de neige, car celles-ci renvoient un faible écho. Ils peuvent ainsi repérer tout appareil (non furtif) qui ne vole pas à très basse altitude pour passer sous la couverture radar.

De toute façon, les stations radar des C.D.C. (Centres de Contrôle et de Détection) de Dracchenbrönn (indicatif Riesling, contrôle du N.E. de la France) et de Doullens (indicatif Mazout, contrôle du Nord de la France) couvrent la zone et sont ouvertes 24H/24 pour détecter toute intrusion dans le territoire national. Les bases belges sont également en mesure de couvrir la zone, ainsi que les Awacs de l'O.T.A.N., opérant depuis Geilenkirchen. Je ne sais pas si les Awacs Français étaient en opération ce lundi soir.

Avec le nombre de bases militaires du nord-est de la France, du BENELUX et de l'Allemagne, et, étant donnée la portée des radars militaires, je doute que tous les scopes primaires capables de suivre la chose aient été tous éteints.

Pour information et contrairement à ce qui est dit dans les lignes ci-dessus, si le transpondeur équipe bien tous les avions de ligne et les militaires (qui eux peuvent le couper pour des raisons évidentes), il n'est en aucun cas obligatoire pour les avions de tourisme. En France, la législation diffère peut être encore par rapport à l'Union Européenne. Seules quelques zones à forte densité sont réservées aux seuls appareils équipés, pour des raisons évidentes de sécurité.

... Je pense qu'il sera difficile de faire parler cet enregistrement sur le plan graphique. Trop de mouvements du cameraman, faible définition due au manque de sensibilité de la caméra (il aurait fallu descendre jusqu'à 2 lux, voire plus sensible encore...), "bruits" générés par la copie, etc.

La cassette vidéo VHS sera toutefois transmise à A. de l'équipe ADV afin qu'il puisse digitaliser la séquence et la travailler autant qu'il est possible de le faire. Cela demandera sans doute un peu de temps. Nos conclusions seront transmises au CEOF pour "info". La digitalisation de la séquence sera diffusée sur notre site également.

Par contre, si les images risquent de ne pas être satisfaisantes au traitement, la bande son (conversation des deux jeunes témoins et bruit de fond) me parle plus. Cette partie de l'enregistrement a été coupée lors de sa retransmission par les télévisions françaises. Je peux comprendre le pourquoi assez facilement. Je dirais que l'échange de commentaires n'est pas des plus châtiés. Vu l'excitation des témoins et l'aspect "spontané" de la prise de vue, leur langage ne semble pas correspondre aux normes de la télévision française. A cause de ceci, vous êtes passé à côté du bruit de l'"OVNI"... Nous corrigeons donc le tir. Personnellement, ça me donne l'impression d'être le bruit d'un réacteur lointain ou assourdi volontairement. On ne peut pas vraiment parler d'un souffle... ou d'un son "grave" véritable. Mais ce qui est certain, c'est qu'il y a un bruit que j'ose à peine qualifier de "mécanique"... A ce stade de l'affaire, il m'est difficile de faire un lien avec la Vague belge tant les données sont différentes. Les caractéristiques de l'objet diffèrent également de celles des "triangles" belges qui étaient silencieux, lents, parfois stationnaires, évoluant parfois à très basse altitude (moins de 50 mètres), accélérant de manière inouïe et virant à angle droit si mes souvenirs sont bons.

Bref, comme je le disais auparavant, cette affaire a un degré d'étrangeté nettement moins élevé que celui de la Vague belge.

Sur le vif, j'ai plutôt l'impression que l'OVNI serait un ANI (Avion Non Identifié). Mais je veux rester prudent et attendre les analyses ultérieures. Il est important que les militaires français nous donnent leur version ou appréciation des faits. Il est IMPOSSIBLE qu'aucun radar n'ait détecté quoi que ce soit. A la limite, je comprends que les contrôles civils peuvent avoir été abusés mais pas le système radar des militaires français. Ni même belge et allemand. Pour info, je vous conseille de lire l'excellent article paru dans le Space News InNet (<http://www.sat-net.com/space-news/>) : "Les radars secrets de l'ONERA"

De plus, il faut savoir qu'il existe des accords de coopération concernant la surveillance de l'espace européen. Si cet objet n'est pas français, peut-il être russe ou américain et survoler ainsi le territoire français ? Voilà la question que bon nombre de personnes se posent ! Et tout le monde de répondre : "Non, ce n'est pas possible ! Si on les prenait sur le fait, il s'en suivrait un incident diplomatique majeur !". C'est aussi ce que je pensais jusqu'il y a quelques mois. Et bien nous étions dans l'erreur !

En effet, il existe un traité international, signé en 1992 en Suède, nommé "Open Skies" ! Scoop ! Ce traité prévoit le libre survol des pays signataires par des engins militaires mais non armés ! Ceci à des fins annoncées de transparence et de recherche de la paix. La première mouture de ce traité fut rédigée en 55 par Eisenhower. L'idée fut reprise en 89 par Georges Bush mais ne fut concrétisée qu'en 92 ! J'entends déjà des personnes scander : "Des preuves ! Des preuves !". Et bien je vous conseille, si vous comprenez l'anglais, de vous connecter sur le site de la Navy à : http://www.nawcwpns.navy.mil/~treaty/Open_Skies.html ou encore sur le site du 30th Space Wing de l'USAF à : <http://www.vafb.af.mil/orgs/cct/opensky.htm> ou encore sur celui de la "On-Site Inspection Agency" (OSIA - Agence d'Inspection sur Site) à : <http://www.osia.mil/ops/mainpg/os.html> . Quoi de plus officiel que les sites officiels (répétition désirée !) des très officiels militaires américains ?

En résumé, il faut savoir que les USA peuvent survoler n'importe quelle zone du territoire français et prendre des clichés ou autres données. Mais cela vaut aussi pour les Français. Rien ne les empêche, pour peu qu'ils respectent le quota imposé par le traité, de survoler les zones sensibles américaines.

Qui a signé ce traité ? Presque tout le monde sauf la Chine. La Russie, l'Ukraine, la Belarus, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats Unis, le Canada, etc. sont de la partie. Je pense ne pas m'avancer de trop si je dis que l'hémisphère Nord de la planète est, pour l'instant, "militairement" uni. La Chine, d'ici quelques années, devrait suivre... Il y a quelques années, elle avait signé un pacte de "coopération" pour la paix dans le pacifique avec : la Russie, le Japon, l'Australie, le Canada et les USA. Cette info avait été diffusée sur la chaîne d'info "Euronews". Mais je ne parviens plus à me rappeler la date (certainement après 92).

Dès lors, on peut s'interroger sur l'identité de l'ennemi potentiel. Alors que le gouvernement américain et tous les militaires nous disent que le champ de bataille se déplace dans les villes (attentats, guérillas urbaines et guerres civiles), on nous prépare un arsenal de défense globale au plan stratégique et non tactique (voir, par exemple, notre article sur le laser de puissance MIRACL)
Devons-nous nous attendre à une attaque aérienne irakienne ? Non, bien sûr. Quelle est la nation, non alignée (à l'écart de l'élan mondialiste actuel), qui pourrait nous causer de gros soucis ? Voilà où cela peut mener ces histoires d'OVNI ;- C'était les réflexions du moment.

Rapport de l'UFOCOM transmis par Y.

Analyse du film de Floing après que la séquence ait été digitalisée.

La cassette analysée est une copie de première génération sur bande V.H.S. et non l'original. L'heure de la première observation est 11h26.

Les 17 premières secondes sont très mal focalisées. Le zoom est sans doute au maximum. L'image montre 2 points lumineux très flous et un troisième feu intermittent apparaissant chaque seconde. Au départ, l'objet semble assez loin et presque de face. L'objet semble contourner l'observateur par la gauche. En fin de séquence on a l'impression de voir le dessous de l'appareil (non distinctement). L'objet disparaît manifestement de la vue des témoins.

La séquence reprend à 11h37, soit après presque 11 minutes d'interruption.

L'image est maintenant nette mais il n'y a pas de zoom. L'objet occupe donc une assez petite zone de l'image (1/10^{ème}). On distingue un gros feu avant et manifestement deux feux aux deux extrémités gauche et droite. Un petit point semble clignoter vers l'arrière et au-dessus du triangle, comme s'il était au sommet d'un empennage.

Cette séquence dure 6 secondes.

Ensuite vient un zoom avant qui redonne de nouveau du flou à l'image. On a l'impression que l'objet présente un demi-profil, toujours en contre-plongée. La lumière clignotante est maintenant presque dans l'alignement du feu extrême gauche. Ceci pourrait donner lieu à un petit exercice de triangulation, mais les contours de l'objet étant vraisemblablement imperceptibles, l'opération n'est pas sûre à 100%.

Cette séquence dure de nouveau 17 secondes.

Enfin, il y a sans doute une autre interruption du film (moins d'une seconde) car l'orientation et le zoom ont changé. L'objet semble maintenant présenter un profil complet (alors qu'on pourrait croire qu'il est vu de devant), toujours en contre-plongée. Il est manifestement impossible de distinguer quoi que ce soit de la lumière devant être située à l'extrême droite. Le feu clignotant semble maintenant situé à mi-chemin du gros feu avant et de la lumière d'extrême gauche.

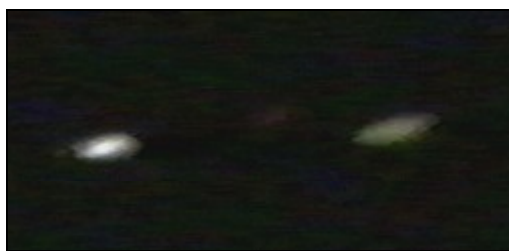
A ce moment, on entend le témoin qui filme affirmer que l'objet semble vraiment «plat».

Pendant toute la séquence, le bruit de l'objet est audible, continu et s'assimilant assez bien au mot anglais «humming» souvent rencontré. Pour ma part, il peut aussi s'assimiler au bruit d'un réacteur d'avion en phase d'atterrissage, alors qu'il est encore en descente et que les réacteurs ne sont plus en charge.

Ce qui est étonnant, c'est qu'on distingue maintenant comme de petits jets de lumière qui s'échappent des feux visibles. Alors que la lumière du haut clignote une fois par seconde, les deux feux visibles (avant très puissant et extrême gauche moins puissant) sont continus mais on distingue maintenant ces petits jets sporadiques, non synchronisés avec le feu clignotant mais néanmoins cadencés à une seconde. Ces jets sont directionnels. Celui du feu avant semble aller vers le sol, celui de l'extrême gauche semble aller vers le bas et vers l'arrière avec un angle de 45° entre ces deux directions. Il y a à peu près 1/10^{ème} de seconde de décalage entre ces deux petits jets. S'il s'agit de la réflexion d'un flash, dont l'origine ne serait pas visible (œillères), dans les gouttelettes d'eau de nuages ou de brouillard, pourquoi alors ne voit-on rien du côté de l'extrême droite (ni feu, ni flash). Pourquoi aussi est-ce aussi directionnel ?

La taille de l'appareil peut faire une dizaine de mètres de large, bien que cette estimation soit sujette à caution, vu le peu d'indices disponibles pour cette évaluation. Le traitement par «embossing» montre un profil assez original, en ellipse aplatie (voir les figures ci-dessous).
En conclusion personnelle, je pense qu'il s'agit d'un appareil terrestre car semblant répondre à la convention de Chicago (Normes internationales de visibilité des appareils aériens).





En conclusion provisoire, que dire sinon que l'enquête continue. Tous les éléments de ce dossier très très volumineux ne sont pas encore vérifiés. Les questions les plus importantes sont les suivantes ; Pourquoi la messagerie du portable a enregistré ce message trop long ? Y avait-il plusieurs appareils en cause ? Cela correspondait-il à un entraînement militaire ? Quelles sont les implications nationales, voire internationales exactes ? Quel est le nombre exact de témoins ? A ce sujet, en rencontrant les protagonistes de cette histoire, nous avons appris que beaucoup d'autres personnes avaient vu le «truc» mais jamais, ils n'en parleront ; Par timidité, de peur du ridicule, par soucis de tranquillité, parce qu'ils ne savent pas à qui se confier - C.E.O.F. ou gendarmerie ?Etc... .

Si vous avez la possibilité de faire avancer ce dossier, votre aide sera la bienvenue. N'hésitez pas à nous écrire, nous respecterons votre travail et votre anonymat... si vous le souhaitez.

Observation d'OVNI, la nuit du 10 août 1998, dans la région de Sedan

Analyse de la séquence vidéo prise à cette occasion

par l'équipe ADV (Analyse des Documents Visuels) de l'UFOCOM.

(Alain H., Alain D.H., Hervé, Jean, Jean-Noël et Rudy)

Introduction

Au mois d'août 1998, une série d'observations d'OVNIs a été faite dans la région ardennaise.

Extrait de la dépêche AFP du 13/08/98

CHARLEVILLE-MEZIERES (AFP) - Un objet volant non identifié (OVNI) de forme triangulaire se déplaçant à basse altitude au-dessus de la région de Sedan et de Carignan (Ardennes) a été observé par au moins 150 personnes en début de semaine.

(Pour plus d'informations, visitez nos pages consacrées à l' [Affaire de Sedan](#)).

Au cours d'une de ces observations, un vidéaste amateur a réussi à filmer le phénomène. Il était tout naturel que l'équipe d'Analyse des Documents Visuels de l'UFOCOM se penche sur ce document. Voici le résultat de cette étude.

Fiche technique du document vidéo

Origines du document

La cassette vidéo nous a été confiée par le CEOF Ardennes, en la personne de M. Jean-Luc Lemaire (responsable local et chargé d'enquête).

Support de la vidéo

Il s'agit d'une cassette VHS PAL ; 1ère génération de copie.

Durée de la séquence vidéo

Le document se compose de deux séquences : l'une d'une durée de 17 s et l'autre de 1 min 03 s.

Méthode de numérisation

L'étude préliminaire a été conduite à partir d'un fichier AVI, directement numérisée de la cassette en notre possession. Nous avons utilisé pour l'acquisition une carte de numérisation Miro DC20.

Dans un second temps, nous avons extrait des images fixes du document, d'une résolution de 320x200 points en 16 M de couleurs, à l'aide d'une carte d'acquisition Miro DC1.

Une version AVI lisible par tous est disponible à : <http://users.skynet.be/ufocom/sedan.mpg> . Attention le fichier fait presque 9 Mo!!!

Examen préliminaire de la vidéo

Les 17 premières secondes sont très mal focalisées. Le zoom est sans doute au maximum. L'image montre 2 points lumineux très flous et un troisième feu intermittent apparaissant chaque seconde. Au départ, l'objet semble assez loin et presque de face. L'objet semble contourner l'observateur par la gauche. En fin de séquence on a l'impression de voir le dessous de l'appareil (indistinctement).

L'objet disparaît manifestement de la vue des témoins.

La séquence reprend à 11h37, soit après presque 11 minutes d'interruption.

L'image est maintenant nette mais il n'y a pas de zoom. L'objet occupe donc une assez petite zone de l'image (1/10ième). On distingue un gros feu avant et manifestement deux feux aux deux extrémités gauche et droite. Un petit point semble clignoter vers l'arrière et AU-DESSUS du triangle, comme s'il était au sommet d'un empennage.

Cette séquence dure 6 secondes.

Ensuite vient un zoom avant qui redonne de nouveau du flou à l'image. On a l'impression que l'objet présente un demi profil, toujours en contre plongée. La lumière clignotante est maintenant presque dans l'alignement du feu extrême gauche.

Cette séquence dure de nouveau 17 secondes.

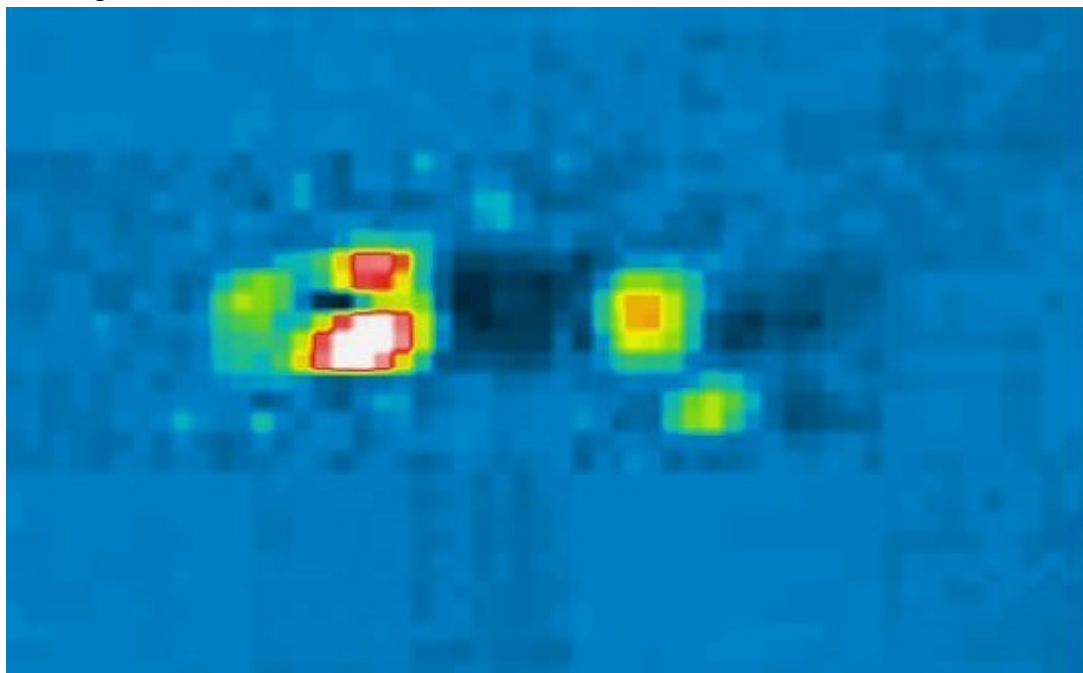
Enfin, il y a sans doute une autre interruption du film (moins d'une seconde) car l'orientation et le zoom ont changé. L'objet semble maintenant présenter un profil complet (alors qu'on pourrait croire qu'il est vu de devant), toujours en contre plongé. Il est manifestement impossible de distinguer quoi que ce soit de la lumière devant être située à l'extrême droite. Le feu clignotant semble maintenant situé à mi-chemin du gros feu avant et de la lumière d'extrême gauche.

A ce moment, on entend le témoin qui filme affirmer que l'objet semble vraiment "PLAT".

Pendant toute la séquence, le bruit de l'objet est audible, continu et s'assimilant assez bien au mot anglais "humming", souvent rencontré. Il peut aussi se comparer au bruit d'un réacteur d'avion en phase d'atterrissage, alors qu'il est encore en descente et que les moteurs ne sont plus en charge.

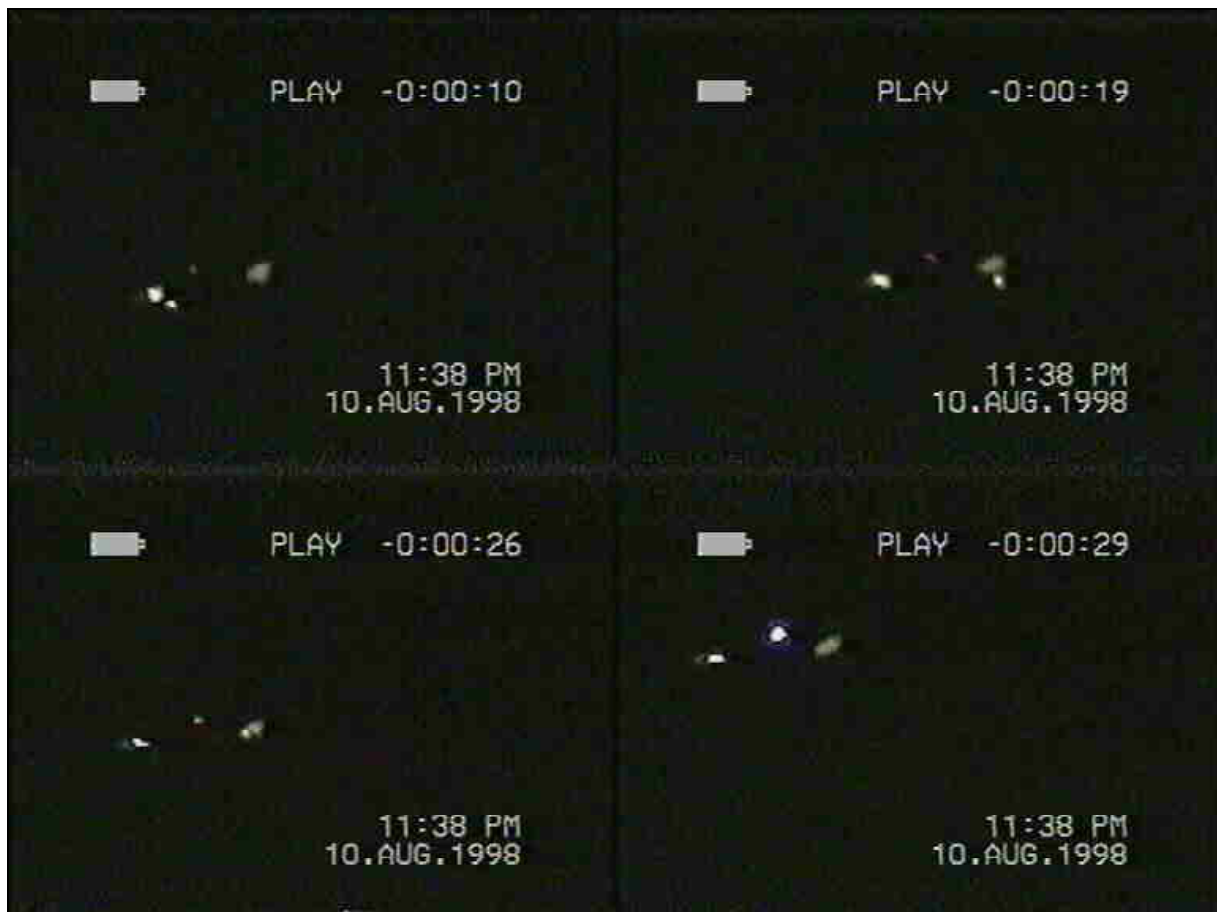
Analyse

Malgré la nuit et le bruit vidéo de la caméra, il semble que l'on voit un peu la silhouette de l'engin sur l'enregistrement VHS. Le traitement, avec un algorithme utilisé en astronomie, d'une image de la vidéo confirme cette impression.



Malheureusement, la résolution de l'image initiale ne permet pas de se faire une idée précise de la forme générale de l'engin.

L'étude des différents " feux " visibles sur l'engin donne plus d'indications. Un compositage de plusieurs images permet d'avoir une vue d'ensembles des lumières intermittentes.



N.B. : le déplacement de l'engin s'effectue de droite à gauche à l'image.

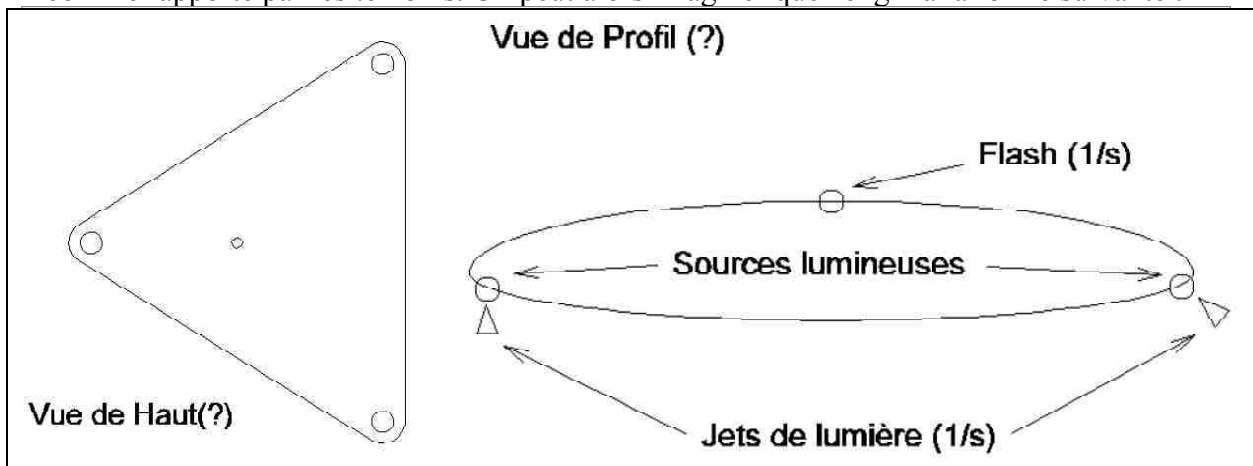
On distingue bien les deux lumières fixes avant et arrière ainsi que trois feux clignotants à l'avant, à l'arrière et au milieu de l'engin. La superposition des images ci-dessus (en négatif) conforte l'impression générale.



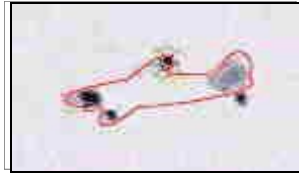
Feux clignotants

A ce stade, deux interprétations semblent possibles :

- Le feu clignotant avant est solidaire de l'avant de l'engin qui montre alors une forme en " triangle", comme rapporté par les témoins. On peut alors imaginer que l'engin a la forme suivante :



- Le feu considéré n'est vu à l'avant que par un effet de perspective : il est en fait à l'opposé du feu clignotant médiant, selon le grand axe de l'engin.



N.B. : La silhouette dessinée en rouge n'est là que pour illustrer le propos. On peut très bien envisager que la " voilure " de l'engin soit de type delta, c'est à dire en triangle.

La deuxième interprétation nous donne un positionnement des feux clignotants assez conforme aux normes internationales aéronautiques : deux feux aux extrémités de la voilure ; un à l'arrière.

Lumières fixes

La lumière avant, la plus intense, a deux composantes : Une source vive et saturée à droite et une zone plus diffuse à gauche résultant peut-être de la réflexion de la source sur la structure de l'engin. On peut y voir un phare d'atterrissage.

La lumière arrière est plus floue et paraît changeante. On ne voit apparemment que la réflexion sur l'empennage (?) d'une source invisible à l'image, comme un système de propulsion à jets directionnels.

Etude photométrique d'un feu clignotant

Le flou dû au bouger du cameraman amateur permet d'entreprendre une analyse photométrique (très sommaire) d'un feu clignotant. On voit bien, lors d'un éclat d'un feu, l'effet stroboscopique produit par une alimentation électrique à courant alternatif. Quand on procède à un arrêt sur image, on voit environ 4 ondulations de la lumière pour une demie image. A 25 images/seconde, 1 demie image dure 20 ms et ainsi l'ondulation a une période de 5 ms, soit 200 Hz.

Evidemment, c'est une mesure très grossière mais on est assez proche de la technologie aéronautique qui utilise volontiers des générateurs de tension alternatif à 400 Hz.

Bruit de l'engin

Contrairement à ce que signale un témoin pendant la dernière prise de vue, l'engin n'est pas particulièrement silencieux. En effet, malgré la distance conséquente de l'observation, on discerne distinctement le bruit qu'il produit sur l'enregistrement vidéo. Et les micros des caméscopes ne sont pas particulièrement sensibles...

Bref, l'engin est relativement bruyant. Mais nous ne savons pas dans quelle mesure car nous ne pouvons apprécier la distance à l'objet.

Conclusion

L'analyse du document ne laisse pas place au doute. Tout tend à montrer l'origine aéronautique de l'engin, des phares d'atterrissages aux feux normalisés en passant par la sonorité du turboréacteur.

Arrêtons-nous un instant sur certaines déclarations des témoins. Ils font état, en substance, d'un engin triangulaire, plat et silencieux. Est-ce que ces récits sont compatibles avec le résultat de notre analyse ?

Probablement :

- Certains avions sont équipés d'une voilure de type "delta" et présentent un dessin de triangle isocèle. D'autres ont une voilure en flèche qui, avec le prolongement de l'empennage, peut très bien donner l'apparence d'une forme triangulaire, surtout de nuit.
- La platitude de l'engin est plus difficile à expliquer. D'autant que cette caractéristique n'est pas visible sur le document vidéo. Mais c'est une donnée subjective.
- Nous avons vu que le silence de l'appareil était tout relatif.

Rien n'empêche donc de penser que les témoins ont vu un avion, *dans le cas qui nous occupe et seulement celui-là !* La seule incertitude qui demeure est la nature de l'avion. Avons-nous affaire à un engin civil, sans doute d'un type peu courant, ou militaire plus ou moins secret ? Nous ne disposons pas des éléments pour le dire.

Remarque

Il semble que, durant cette période, des observations différentes de celle étudiée ici ont été rapportées. La présente étude ne prétend pas s'appliquer à ces observations là, qui sortent du cadre de l'ADV.

Alain DH (coord. ADV)

alainDH@iname.com

UFOCOM - ADV - janvier 1999.

Mentions légales

Propriété intellectuelle

Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sous peine de poursuites judiciaires. Le contrevenant s'expose à des sanctions civiles et pénales et notamment aux peines prévues aux articles L.335-2 et L.343-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Déclaration à la C.N.I.L. numéro 1107099

Liens

Les liens de ce document en direction d'autres sites présents sur le réseau Internet ne sauraient engager notre responsabilité.

Avertissement :

- nous autorisons les personnes à installer des liens pointant vers nos pages Internet.
- nous interdisons à quiconque le droit de reproduire le contenu de nos messages électroniques qui constituent une correspondance privée,
- tout le contenu de ce document sont sous Copyright - tous droits réservés.

Les gens honnêtes et sérieux comprendront :

- qu'il faut éviter tout récupération de la part des sectes et des extrémistes qui ne se nourrissent que du travail des autres dans le meilleur des cas,
- que les témoins ont le droit au respect de leur vie privée.

L'usage de ces photos, de ces textes et des reproductions ne sont autorisés que dans le strict cadre familial et scolaire.